

DROIT AU LOGEMENT- UN DROIT CONSTITUTIONNEL POUR TOUS

TOUS A LA MANIFESTATION

LE 16 JUIN 2006 A 12H00

Place du Nouveau Marché aux Grains – 1000 BXL

La crise du logement se fait de plus en plus sentir à Bruxelles et ceci est principalement dû à trois causes : le manque de logements sociaux, l'endettement des familles face à ces loyers de plus en plus élevés et les prix des loyers qui n'arrêtent pas de grimper.

De plus en plus de ménages bruxellois sont quotidiennement confrontés à des choix impossibles : habiter dans un taudis ou un appartement trop petit, ou louer un appartement trop cher et savoir qu'on ne pourra pas payer le loyer, ou...quitter Bruxelles.

Les maisons d'accueil pour les sans-abri affichent complet.

Aujourd'hui, un ensemble d'acteurs, dont les organisations liées à la santé, les médecins, les responsables de l'enseignement, les associations de jeunes et de nombreuses associations sociales tirent la sonnette d'alarme face au manque de logements corrects accessibles financièrement pour leurs usagers.

En 2004 c'étaient les élections régionales et un espoir d'horizons meilleurs : tous les partis politiques avaient fait du logement un des points essentiels de leur campagne.

Après les élections, le nouveau Gouvernement bruxellois déclarait que le logement était une de ses priorités et affichait sa volonté de mettre fin à la crise du logement. La nouvelle Secrétaire d'Etat au logement, Madame Dupuis, nous présentait son « plan pour l'avenir du logement » dans lequel elle promettait de construire 5000 nouveaux logements publics en 5 ans.

Où en sommes-nous un an et demi plus tard ?

NULLE PART

Pour le manque de LOGEMENTS SOCIAUX

Aujourd'hui, le « Plan pour l'avenir du logement » nous apparaît comme une plaisanterie.

Les 5000 logements promis ne seront jamais construits sous cette législature.

Le projet de construction d'une telle quantité de logements aurait dû constituer un des plus gros projets de ville de l'histoire de la Région de Bruxelles-Capitale, mais l'approche actuelle démontre son amateurisme : projets rejetés, manque de dialogue et de concertation... A ce jour il n'y a donc au AUCUN nouveau logement construit, aucune première pierre posée, aucune fondation coulée et AUCUN permis accordé.

Pour le soutien aux familles pour le paiement de leur loyer : l'introduction de l'ALLOCATION LOYER

Juste avant les élections régionales, le CDH, ECOLO et le PS, trois partis qui siègent actuellement dans la majorité gouvernementale, avaient signé une carte blanche visant à créer une allocation loyer en faveur des ménages bruxellois les plus défavorisés.

Quelques mois plus tard, après les élections régionales, l'allocation loyer fait partie de la déclaration gouvernementale, mais sous une forme très timide : « Un système expérimental limité au secteur des logements publics ». Cela ne semblait déjà pas très prometteur, mais aujourd'hui il n'y a plus RIEN, on constate même que ce soutien aux familles qui s'endettent semble superflu pour nos politiciens, les actuelles mesures de soutien étant suffisantes !

Pour le CONTRÔLE DES LOYERS

Contrôler les loyers, les encadrer, les bloquer... presque toutes les femmes et tous les hommes politiques se sont prononcés sur la nécessité de stopper la folle montée des loyers. Le logement ne peut être réduit à un bien économique, il est avant tout un droit fondamental inscrit dans la Constitution Belge.

Il est donc du devoir des autorités de veiller à ce que chacun puisse disposer d'un logement convenable, notamment en régulant le marché du logement.

Malgré le fait qu'avec la régularité d'une horloge, l'un(e) ou l'autre femme/homme politique rappelle qu'il faudrait faire quelque chose, aujourd'hui nous constatons que RIEN n'a été fait.

DEVANT L'URGENCE DE LA SITUATION, DES CHANGEMENTS DOIVENT SE PRODUIRE

C'est pourquoi
NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT BRUXELLOIS :

DE CONSTRUIRE D'URGENCE PLUS DE LOGEMENTS SOCIAUX :

Que le Gouvernement bruxellois mette en œuvre rapidement son propre plan : c'est-à-dire la construction de 5000 nouveaux logements publics pour la fin de cette législature, et ce comme premier pas d'un doublement du nombre de logements sociaux dans la région

D'INTRODUIRE D'URGENCE UNE ALLOCATION LOYER LIEE A UN ENCADREMENT DES LOYERS :

Que, dans l'attente de logements sociaux en suffisance, il mette en place une allocation loyer avant la fin de l'année de manière à rendre le marché privé accessible aux familles les plus pauvres.

D'INTRODUIRE D'URGENCE LE CONTROLE DES LOYERS :

Que l'on mette en place à Bruxelles un contrôle des loyers. Ceci peut être réalisé entre autres par la réforme de la fiscalité immobilière et par la mise en place de loyers de référence. La Région bruxelloise peut y travailler elle-même tout en faisant pression sur le Gouvernement fédéral pour qu'il entreprenne les réformes fiscales indispensables.

TROP DE TEMPS A ETE PERDU JUSQU'A PRESENT.

Nous ne croyons plus le Gouvernement quand il nous dit de ne pas nous faire du souci, que tout rentrera dans l'ordre : l'avenir d'une génération est en jeu.

NOUS EXIGEONS QUE LE GOUVERNEMENT BRUXELLOIS FASSE CE QU'IL A PROMIS : FAIRE DE LA SOLUTION A LA CRISE DU LOGEMENT SA PRIORITE DES PRIORITES.

Plus d'info :

asbl RBDH/BBRoW vzw

Rue du Grand-Serment 2 bte 1 – 1000 Bruxelles

Tél : 02/502 84 63

Mail : rbdh@skynet.be

Site web : www.rbdh-bbrow.be

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.